

OFFRE D'EMPLOI
Directeur.rice de Centre de Loisirs - ACM

À pourvoir à partir de mars 2022

Familles Rurales de Saint-Jean-de-Fos est une association de loi 1901 d'éducation populaire à vocation sociale, familiale et intergénérationnelle accompagnant divers publics (familles, adultes, adolescents, enfants) dans l'animation de la vie locale, la réponse à leurs besoins ou problématiques quotidiennes (services enfance-jeunesse, Espace de Vie Sociale, Point Médiation Numérique). L'association gère un ACM extrascolaire et périscolaire (ALSH 3 à 17 ans et ALP 3 à 12 ans) ainsi qu'un Espace de Vie Sociale et compte actuellement 7 salariés.

La/le directrice/directeur encadre la partie ALSH de l'association et s'assure de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il encadre avec rigueur et bienveillance l'accueil collectif de mineurs et est un référent tant pour l'équipe d'animation que pour les familles du village.

Missions :

- Construire et proposer des projets pédagogiques concernant l'accueil de jeunes enfants, d'enfants et de jeunes adolescents en ACM
- Organiser et coordonner la mise en place des activités qui en découlent
- Encadrer l'équipe d'animation
- Représenter l'association dans les réseaux jeunesses du territoire
- Être partie prenante dans la vie associative, aux projets et missions transversaux (soutien administratif, recherche de financement, montage de projets, partenariats, ...)

Compétences attendues des candidats :

Savoir-faire	Savoir être
<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer et mettre en œuvre le projet éducatif et pédagogique de l'ALSH • Connaître parfaitement la réglementation des ACM, de la mise en œuvre des activités et de la protection de l'enfance • Savoir encadrer un groupe d'enfants ou d'adolescents • Savoir encadrer, gérer et manager une équipe (gérer le recrutement et faciliter l'intégration des agents au sein de l'équipe d'animation) • Maîtriser le logiciel ICAP (inscriptions, pointages, facturations des familles) • Gérer et piloter un budget • Savoir réaliser des supports de communication et les diffuser • Définir les besoins en matériel, organiser la gestion des locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le sens de l'accueil et de l'écoute • Être autonome et savoir travailler en équipe • Savoir anticiper des situations à risque • Être dynamique • Avoir un bon sens de l'organisation • Faire preuve de patience et de pédagogie • Avoir un esprit de synthèse • Rigueur • Aisance relationnelle • Respect de la confidentialité des informations traitées, discrétion

Formation initiale – expérience :

Diplôme : BPJEPS avec UC Direction ou DEJEPS avec UC Direction ou BAFD validé. PSC1 à jour.

Un minimum de 2 ans d'expérience dans la direction d'ACM est un réel avantage.

Conditions de travail :

- **CDI avec période d'essai de 3 mois**, rémunération en fonction de la convention collective de familles Rurales **soit 2053€ bruts /mois**.
- Base 35 heures par semaine, annualisées (temps forts les mercredis et les vacances scolaires).
- Le salarié peut être amené à utiliser son véhicule personnel.
- Remplacements ponctuels des animateur.rice.s en cas d'urgence.

Adresser votre lettre de candidature et CV au Président de l'association M. Matthieu BOULANGER,
exclusivement par mail à recrutementfr34150@gmail.com